



9 Rue des Sansonnets 17200 ROYAN
 Tel : 05.46.39.20.67 (hors juillet et août)
 Tél/Fax : 05.46.39.07.92 (en juillet et août)
 Portable : 06.71.85.64.87
 Mail : campingloreedesboisr@free.fr
 Site : campingloreedesboisroyan.fr

A retourner : à Camping l'orée des bois 9 rue des Sansonnets 17200 ROYAN

CONTRAT DE RESERVATION D'UNE LOCATION

Je demande à louer la prestation ci-dessous pour la période indiquée :

Arrivée le samedi : 2017 à partir de 15 heures Départ le samedi : 2017 avant 10 heures

CONTRAT DE RESERVATION
D'UNE LOCATION

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Nombre de personnes : dont adulte(s),
 enfant(s),

Merci d'inscrire chacun des participants au séjour dans le tableau ci-dessous :

Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse si différente

Immatriculation et marque véhicules :

PRESTATIONS RELATIVES A VOTRE SEJOUR	Total en €
Attention au tarif de base pour un nombre de personnes définies. Bien vous reporter au tableau des tarifs et ajouter le nombre de personnes supplémentaires au besoin.	
<input type="checkbox"/> Bermudes 6 personnes - 3 chambres + espace lit bébé (forfait 6 pers)	
<input type="checkbox"/> Calypso 4/6 personnes - 2 chambres (forfait 4 pers)	
<input type="checkbox"/> Ibiza 4/6 personnes - 2 chambres + espace lit bébé (forfait 4 pers)	
<input type="checkbox"/> Super Mercure famille 4/6 personnes- 2 chambres + espace lit bébé (forfait 4 pers)	
<input type="checkbox"/> Super Mercure - 4/6 personnes -2 chambres (forfait 4 pers)	
<input type="checkbox"/> Mercure - 4 personnes -2 chambres (forfait 4 pers)	
<input type="checkbox"/> Bk 4 personnes -2 chambres (forfait 2 pers) / (forfait 4 pers)	
<input type="checkbox"/> Super Venus 4 personnes -2 chambres (forfait 4 pers)	
<input type="checkbox"/> Super Astria 2 personnes- 1 chambre (forfait 2 pers)	
<input type="checkbox"/> Primo-Solo 2 personnes- 1 chambre (forfait 2 pers)	
<input type="checkbox"/> Caravane avec auvent 4 personnes (forfait 4 pers)	
<input type="checkbox"/> Animal (sous réserve d'acceptation, carnet de vaccination à jour, tenue en laisse obligatoire, voir règlement intérieur) Race : Nombre x prixx.....	
<input type="checkbox"/> Personne supplémentaire Nombre x prixx.....	
<input type="checkbox"/> Véhicule supplémentaire Nombre x prixx.....	
<input type="checkbox"/> Location de draps Nombre x prixx.....	
<input type="checkbox"/> Autre location, à préciser Nombre x prixx.....	
<input type="checkbox"/> Assurance annulation facultative Important en cas d'annulation.cf art2 RI	
Taxe de séjour + taxe additionnelle (0.22€ par nuit et par personne à partir de 18ans)	
total du séjour hors frais de réservation	
Participation aux frais de réservation et de bureau	8 .00€
MONTANT TTC DU SEJOUR EN €	
N° VACAF	AIDE VACAF
Acompte à verser de 25% de votre total + 8€ de frais de réservation	
Le solde du séjour sera à régler 30 jours avant le début du séjour: le	

Je soussignée déclare avoir pris connaissance des conditions générales, du règlement intérieur, des tarifs et m'engage à les respecter. **Bon pour acceptation du présent contrat de location.**

A, Le, 2017

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Conditions Générales de location mobil home

Art1 / la réservation : les réservations s'effectuent du samedi Au samedi suivant.

Le bordereau de réservation doit nous être adressé, complété, daté et signé avec un acompte de 25% du montant total du séjour + 8€ de frais de réservation. A réception, nous vous adressons, Sous 15 jours, une confirmation de votre séjour accompagnée d'un inventaire détaillé. **Le solde du séjour doit nous être adressé 30 jours avant la date de votre arrivée à l'ordre du camping l'orée des bois. Tout retard de paiement sera considéré comme une annulation. Et l'acompte reste acquis à la direction, sauf dans le cas de la souscription d'une assurance annulation.** Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date d'arrivée. Le règlement de la location s'effectue, dans sa totalité à la réservation.

Nos prix TTC n'incluent pas la taxe de séjour: 0,22€/nuit et par personne à partir de 18 ans.

(Taxe de séjour: 0.20€ + taxe additionnelle départementale: 0.02€)

Le règlement peut être effectué par chèques vacances (ANCV) remplis avec adresse complète, chèque bancaire français, postal ou mandat poste libellé à l'ordre de : Camping L'orée des bois.

Art 2/Annulation d'un séjour : Annulation sans assurance : La demande d'annulation doit être présentée, par écrit par lettre recommandée, au plus tard 1 mois avant la date du début du séjour. Entre la date de réservation et 30 jours avant votre arrivée, 70 % de l'acompte + les frais de réservation restent acquis au camping l'orée des bois. Entre 30 jours et votre arrivée, le montant de La location reste acquis au Camping l'orée des bois. Aucune somme, ne sera restituée, pour quelque cause que ce soit, en cas de non exécution, de résiliation ou de départ anticipé.

Annulation avec la souscription d'une assurance annulation :

L'assurance annulation est facultative. Elle est en supplément, sur chaque location : **21 € par semaine.** Son montant s'ajoute à celui de l'acompte et ne sera en aucun cas restitué. Le souscripteur est garanti du remboursement du montant de son séjour lorsque l'annulation survient entre la date de réservation et 15 jours avant la date d'arrivée sur le camping, en dehors des frais de réservation et du montant de l'assurance. Entre le 15 et le 6 jour précédent la date de votre arrivée, le souscripteur est garanti du remboursement à hauteur de 50% du montant de son séjour, en dehors des frais de réservation et du montant de l'assurance. Du 5 jour au jour de l'arrivée, seul les décès du souscripteur, de son conjoint, de ses descendants ou ascendants (justificatif incontestable adressé, en recommandé avec accusé de réception, 48h après l'évènement au plus tard) pourront faire l'objet d'un remboursement à hauteur de 50% du montant de son séjour, en dehors des frais de réservation et du montant de l'assurance. la garantie annulation cesse dès le début de la location , aucune somme, ne sera restituées, pour quelque cause que ce soit en cas de départ anticipé quel que soit le motif du fait du locataire (météo ou tout autre), AUCUN remboursement sera effectué.

Art 3/ Arrivée et départ. En saison : les arrivées de 15h à 20 h. Et les départs de 8 h 00 à 10 h 00. Hors saison voir affichage à l'accueil

Toute arrivée tardive devra être signalée sous 24 heures, sans aucune information, la direction dispose de la location et est libérée de son engagement de location. Tout séjour commencé est dû. Aucune réduction ne sera accordée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Art 4/ Caution et état des lieux : une caution de 300€ pour la location et 60€ pour l'entretien et 20€ pour le badge vous est demandée à votre arrivée. Non encaissée, elle est restituée au départ après vérifications de l'inventaire, en l'absence de toute dégradation et de la propreté des lieux. Toute dégradation sera facturée et toute insuffisance de propreté sera facturée sur estimation du temps à y passer. Si le départ a lieu, en dehors des horaires prés-citées, la caution sera renvoyée par la poste.

Dans tous les cas : A l'arrivée : Se garer sur le parking visiteurs. S'adresser à la réception remplir les formalités .Présenter pièce d'identité, déclarer l'identité de tous les arrivants, Les mineurs non-accompagnés de leurs parents ou d'un représentant légal ne sont pas acceptés. Lorsqu' il y a un chien, le carnet de vaccination doit être présenté à votre arrivée au camping, les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires. Solder le montant du séjour.

Art 5/ Inventaire : il est effectué avant votre arrivée, il appartient à chaque locataire de le vérifier et de signaler toute anomalie sous 24h. Tout dommage causé par le locataire devra être remboursé ou remplacé avant son départ.

Art 6/Responsabilité : la responsabilité de la famille du locataire doit être couverte par une assurance privée de responsabilité civile. L'attestation de responsabilité civile villégiature sera a remettre au bureau des votre arrivée.

A défaut de remise de ce document, il ne vous sera pas possible d'accéder à l'hébergement loué. La direction décline toute responsabilité sur les accidents qui pourraient provenir d'un mauvais usage des appareils à gaz ou électrique.

Les Mineurs: pour un séjour individuel ou en groupe les moins de 18 ans non accompagnés d'au moins un de leur parent ou administrateur légal résidant au camping sont pas acceptés pour des raisons de sécurité.

Il est formellement interdit de fumer dans les locatifs.

Les locations sont équipées pour un nombre défini de personnes. Il ne sera toléré aucune personne supplémentaire au contrat de location. Le contrat de location comprend une voiture. Un supplément journalier est demandé pour toute voiture supplémentaire au contrat.

Il est interdit d'installer des tentes sur les emplacements de mobil-homes.

Art 7 / Les animaux : Seuls les chiens tenus en laisse sont tolérés sur le camping après acceptation de la direction sous réserve de la présentation du carnet de vaccination à jour, les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoire. Sont interdits sur le terrain de camping les chien suivants : chiens d'attaque de la catégorie 1, chiens de garde de défense catégorie 2, d'après la loi n°99.5 du 6 janvier 1999 Arrêté du 27 avril 1999 Article 211.1 et 211.5 du code rural. Votre chien ne restera jamais seul sur l'emplacement.

Art 8/ L'accès au camping : il s'effectue par l'ouverture d'une barrière électronique, un badge vous est remis afin d'activer celle-ci ; contre une caution de 20€ restituée à votre départ. En cas de perte ou dégradation le badge est alors facturé. **Le badge ouvre les barrières de 7h à 23h. Arrivé ou accès de nuit interdit.**

Art 9/ Les visiteurs: Chaque visiteur doit se présenter au bureau d'accueil. Les visiteurs sont admis sur le terrain, selon les conditions générales et obligatoirement stationner leur véhicule sur le parking extérieur.

Art 10/ Les barbecues : Des barbecues collectifs sont à votre disposition. **Les barbecues électriques sont interdits.** Sont tolérés les barbecues individuels (gaz et charbon à bois), dans la mesure où les conditions climatiques le permettent (interdits par sécheresse importante) et où leurs utilisations n'occasionnent pas de gênes importantes sur les emplacements voisins.

Art 11 / les ordures ménagères, déchets devons être conditionnés en sacs poubelles et déposés dans les containers situés à l'extérieur du terrain. Le verre sera déposé dans des containers spéciaux.

Art 12/ Droit à l'image: Pour les besoins publicitaires du camping, vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping à utiliser sur tout support les photographies de vous, vos enfants ou vos biens personnels qui pourraient être prises au cours de votre séjour.

RECLAMATIONS : Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement du séjour doivent être formulées nominativement par écrit sur place auprès de l'accueil du camping pour permettre à celle-ci de trouver une solution favorable et immédiate. En cas de litige, vous pouvez saisir le médiateur de la consommation de l'hôtellerie de plein Air: Medicys 73 Boulevard de Clichy 75009 Paris www.medicys.fr
A défaut, le séjour sera, de convention expresse, considéré comme s'étant déroulé dans des conditions satisfaisantes.

Règlement intérieur : Toute personne pénétrant dans le camping est tenue de se conformer au règlement intérieur affiché à l'accueil. Le non respect du règlement peut entraîner l'expulsion du camping. Cette mesure est assimilée à un départ anticipé **AUCUN** remboursement sera effectué.

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des condition générales et des tarifs et m'engage à les respecter.

A, le

Cachet et signature du camping

Signature précédée de « **lu et approuvée** » :